



Le 9 novembre 2011

Madame Rita Leblanc
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet : Projet d'élargissement de la route 277 entre Saint-Henri et Saint-Anselme
par le ministère des Transports**

Madame,

En réponse à votre lettre du 8 novembre 2011 concernant le projet cité en rubrique, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a évalué l'acceptabilité environnementale des modifications retenues au terme des réunions de médiation organisées par le Bureau d'audiences publiques du Québec entre les résidants dépositaires de demandes d'audiences et le ministère des Transports du Québec.

Selon notre compréhension, les modifications proposées comprennent la réduction de la taille du terre-plein prévu pour séparer les voies de circulation et l'ajout de deux boucles de virage, l'une à l'entrée de l'érablière commerciale de M. Réal Bruneau et la seconde du côté ouest de la route sur la terre agricole de M. Turmel.

Considérant que la diminution de la taille du terre-plein réduira l'impact du projet sur le milieu et que les deux boucles de virage prévues ne sont pas situées dans des milieux sensibles, nous n'entrevoions pas d'autres impacts à ces modifications que la perte de superficie cultivable. Toutefois, si les localisations des deux boucles de virage ont été acceptées par les propriétaires concernés, le MDDEP juge que les modifications proposées sont acceptables sur le plan environnemental.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le chef par intérim du
Service des projets en milieu terrestre,

Hervé Chatagnier

Édifice Marie-Guyart, 6^e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7
Téléphone : (418) 521-3933, poste 4621
Télécopieur : (418) 644-8222
Internet : www.mddep.gouv.qc.ca
Courriel : marie-claude.theberge@mddep.gouv.qc.ca